



VILLE DE BEAUSOLEIL

DEMANDE DE RÉSERVATION DE STATIONNEMENT POUR VÉHICULE D'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Ce document n'a aucune valeur d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée : ____ / ____ / ____	N° d'enregistrement : _____
N° d'arrêté : PM / ____ / ____ / 2019	Facture n° 2019 / ____ - ____ €

DEMANDEUR

Nom et Prénom ou Raison Sociale : _____

N° SIRET (**obligatoire pour les entreprises**) : _____

N° TVA Intracommunautaire (**obligatoire pour les entreprises**) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____-____-____-____-____ Portable : ____-____-____-____-____ Fax : ____-____-____-____-____

Nom de contact : _____

E-mail : _____

LIEU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Première demande

Prolongation

Référence de la précédente réservation : PM/____ / ____ / ____

Lieu de l'occupation : _____

Dates : du ____ / ____ / ____ Au ____ / ____ / ____

Horaires : de ____ H ____ À ____ H ____

Nombres d'emplacements (dimension d'un emplacement 10m², soit 5x2) : _____

TARIFS 2019

Réservation de stationnement pour véhicule d'activité commerciale : Garage deux roues, auto-école, concessionnaire automobile

5,89 € le m² par mois

Ces autorisations sont soumises à redevances

Les autorisations ne sont délivrées qu'après le règlement de la facture

→ Espèces (dans les locaux des Services Techniques, avec l'appoint)

Moyens de paiement : → Chèque à l'ordre : « Régie des droits de Voirie de Beausoleil »

→ Virement SEPA

IMPORTANT



Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service, au minimum 8 jours ouvrés avant le début de l'occupation (Hors week-end et jours fériés).

Pour toute prolongation, votre demande ainsi que son règlement devront être adressés 1 semaine avant la fin de votre autorisation.

Toute occupation du domaine public sans autorisation, sera constatée par un procès-verbal et sera verbalisée.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, MAL RENSEIGNÉ OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA REFUSÉ



L'auteur de la demande certifie exacts les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de délivrance des occupations de la voie publique.

A : _____

Signature

Le : _____ / _____ / _____

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service **Occupation du Domaine Public – boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL**. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Service Occupation du domaine public -Boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL

Tél. : 04.93.41.71.33 – Fax : 04.93.41.71.80

E-mail : odp@villedebeausoleil.fr / ROLLET Jean-Charles : jc.rollet@villedebeausoleil.fr / MARQUES Célia : c.marques@villedebeausoleil.fr

ANTOINE Célia : c.antoine@villedebeausoleil.fr